

Monsieur
Jérôme Hügli
Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation
Einsteinstrasse 2
3003 Berne

jerome.huegli@sbfi.admin.ch

Berne, 17 mai 2019

Consultation sur la Loi fédérale sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation

Madame, Monsieur,

L'Union syndicale suisse (USS) vous remercie de l'avoir invitée à s'exprimer sur la Loi fédérale sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation. Elle vous transmet par la présente sa position.

L'USS estime que la mobilité internationale dans le domaine de la formation revêt une très grande importance. Elle considère indispensable que la Suisse soit associée à part entière aux programmes européens tels qu'Erasmus+, qui permet des avancées significatives dans le domaine de la formation professionnelle initiale, ce que la Suisse ne pourrait pas faire seule.

L'USS salue la décision de dissocier l'instrument d'encouragement de la participation à des programmes de formation européens. Cela permet de donner plus de latitude à la Suisse dans ce domaine et de disposer d'outils plus flexibles.

L'USS soutient également l'octroi de bourses pour suivre des formations dans des institutions non européennes.

L'USS apprécie la mention explicite des trois domaines visés par l'encouragement à la coopération internationale, à savoir les personnes, les institutions et organisations ainsi que les structures et processus. Elle salue également la définition large du terme « formation » englobant les différents niveaux et voies de formation formelle ainsi que la formation informelle, continue et extrascolaire.

L'USS est d'avis qu'il conviendrait de mettre davantage l'accent sur la mobilité internationale dans la formation professionnelle, qui est certes mentionnée, mais qui nécessite davantage de soutien. Il s'agit notamment d'assurer que le financement correspondant soit bel et bien octroyé.

S'agissant de la mise en place de programmes nationaux de substitution aux programmes internationaux, il est très important de privilégier le développement de partenariats avec les pays européens, et dans la mesure du possible avec l'Union européenne, car la Suisse est très liée à ses voisins européens et fait physiquement partie de l'Europe.

En vous remerciant de bien vouloir prendre note de nos remarques, nous vous prions d'agr er,
Madame, Monsieur, nos salutations distingu es.

UNION SYNDICALE SUISSE



Pierre-Yves Maillard
Pr sident



Laura Perret Ducommun
Premi re secr taire adjointe